



00701 - 00711 - 00700 - 00705 - 00710 - 00715 - 00720 - 00725 - 00730 - 00735 - 00740 - 00745 - 00750 - 00755 - 00760 - 00765 - 00770 - 00775 - 00780 - 00785 - 00790 - 00795 - 00800

POUVOIR FAIRE UNE ÉCOLE...

D'ART



D'INGÉNIEURS



0% TAEG<sup>(1)</sup> FIXE

AVEC NOTRE PRÊT ÉTUDIANTS ET APPRENTIS  
OSEZ RÉALISER VOS PROJETS

Exemple : pour un prêt étudiants - apprentis de 10 000 €, sur 60 mois au taux annuel débiteur fixe de 0 % soit un TAEG<sup>(1)</sup> fixe de 0 %, le remboursement s'effectue en 59 mensualités de 166,67 € et une ajustée de 166,47 €. Montant total dû : 10 000,00 € dont 0 € d'intérêts. Pas de frais de dossier. Assurance emprunteur facultative : TAEA<sup>(2)</sup> 1.28 % soit 5.45 €/mois (non inclus dans la mensualité) soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de 327 €.

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

\*Offre valable du 01/06/2019 au 31/07/2019 pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement reconnu par l'Éducation nationale, sur les Prêts Personnels, jusqu'à 50 000 €, pour une durée de 12 mois à 120 mois, pour le financement des frais à la scolarité, à l'achat d'une voiture dans la limite de 6 000 € ou à la location d'un appartement, dans les caisses participantes, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur. Pour les mineurs : souscription du prêt par les représentants légaux. Vous disposez d'un délai légal de rétractation. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître la disponibilité et les conditions de cette offre dans votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Coût de l'assurance emprunteur pouvant varier en fonction de votre situation personnelle (montant du prêt, conditions et événements garantis indiqués au contrat). Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur sont assurés par PREOICA S.A. au capital de 1 029 934 936 € entièrement libéré 334 028 123 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des assurances. Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75 015 Paris. À compter du 1er mai 2020, le siège est transféré au 14-18, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier (mentions de courtier disponibles sur mentionscourtiers.credit-agricole.fr). (1) Taux Annuel Effectif Global (2) Taux Annuel Effectif de l'Assurance.

LES +

# DU PRÊT ÉTUDIANT

1. Valable pour le financement de vos études, de vos frais de scolarité, de votre voiture ou même de votre logement\*
2. Frais de dossier offerts
3. Durée de 12 à 120 mois

## POUR EN SAVOIR + OU DÉCOUVRIR L'ENSEMBLE DE NOS SOLUTIONS :

► Prenez rendez-vous avec un Expert Jeunes au

**04 27 84 27 27**

Appel non surtaxé



► Connectez-vous sur

**[www.ca-alpesprovence.fr](http://www.ca-alpesprovence.fr)**

Coût de connexion selon opérateur

► Contactez également

**Monsieur MONEYRON**

► Joignable au

**04 42 19 41 59**

► À l'agence de

**Sextius Aix en Provence**